



ZONES HUMIDES DU LEMBOULAS



Conservatoire
d'espaces naturels
Midi-Pyrénées



Description générale du site

À la limite entre le Tarn-et-Garonne et le Lot, le site dit du Lemboulas est situé en plein cœur du Quercy. La vallée du Lemboulas y présente encore de nombreux intérêts écologiques et a fait l'objet d'une proposition de site d'intérêt communautaire (V. Heulmé, Lot Nature), en raison de la **présence d'espèces** (Cuivré des Marais) **et d'habitats** (prairies, forêts, milieux aquatiques) **d'intérêt communautaire**.

Situé à l'aval de cette proposition, le site du Lemboulas est composé de prairies naturelles de fauche, boisements riverains, bois humides, mégaphorbiaies, cours d'eau, etc... Cette diversité de milieux accueille une faune et une flore variées à fort enjeu patrimonial.

Historique

Consciente de la richesse écologique de ce secteur, et soucieuse de son devenir, **la Gaule du Lemboulas** (AAPPMA de Montpezat-de-Quercy) a engagé plusieurs actions afin de la préserver. Elle a donc acquis quelques parcelles en bordure du Lemboulas et du Rieu Cau, un affluent, afin d'en protéger les abords directs.

Désireuse de poursuivre, renforcer, et mieux encadrer scientifiquement son action, elle a par la suite fait appel au CREN. Celui-ci s'est ainsi porté acquéreur d'une parcelle de prairie voisine, le long d'une **réserve de pêche**.

Les deux associations ont naturellement abouti en 2006 à la **signature d'une convention de gestion**, afin de mettre en oeuvre une gestion globale concertée et cohérente sur les différentes parcelles.

Situation géographique

Département : Tarn-et-Garonne, Lot
Communes : Montpezat-de-Quercy(82), Saint-Paul-de-Loubressac(46)
Lieu-dit : Gabachou

Caractéristiques :

Altitude : 175 mètres
Surface : 3,2 hectares

Maîtrise foncière ou d'usage :

Acquisition : 2006 / Convention de gestion : 2006-2007
Propriétaire : CEN MP & AAPPMA
Gestionnaire : CEN MP

Partenaires : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Ministère du développement durable, AAPPMA, ONEMA, Fédérations de Pêche, Conseil Régional



Principaux intérêts

Les parcelles concernées présentent une typologie variée constituant une **mosaïque de milieux riche et diversifiée**, où les milieux humides sont prépondérants.

Intérêts faunistiques

Les inventaires initiaux menés sur les prairies du Lemboulas ont permis de mettre en évidence une bonne richesse en **Lépidoptères** (près de 40 espèces de papillons de jour), dont une espèce de Lépidoptère protégée et d'intérêt communautaire, le Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*). Concernant les Odonates (libellules), 2 espèces sont considérées comme déterminantes ZNIEFF : la Cordulie arctique (*Somatochlora metallica*) et le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncutus*). Le ruisseau, les prairies et les pelouses alentours constituent des lieux de pontes et de développement des larves, mais aussi de grandes zones de chasse pour les adultes.

Enfin, des pêches électriques (CSP, Fédération des AAP-PMA, 1995), qu'il conviendrait d'actualiser, ont permis de vérifier la présence du **Chabot et de la Lamproie de Planer** sur le site.



Damiers de la succise



Chabot (crédit : D. Lacroix)

Intérêts floristiques

La partie de la prairie principale qui est temporairement inondée accueille une belle population de **Fritillaire printade** (*Fritillaria meleagris*), ce qui constitue pour le site un enjeu majeur. Cette espèce est également présente sur des parcelles à proximité (mais non acquises ni gérées par le CEN), en compagnie d'une petite fougère protégée dans de nombreuses régions de France, l'**Ophioglosse** (*Ophioglossum vulgatum*).

Dans la prairie de fauche on observe une autre espèce protégée, le **Sérapias en Coeur** (*Serapias cordigera*) en compagnie des 2 autres espèces de sérapias (*S. vomeracea* et *S. lingua*), ainsi que de nombreux hybrides.

Dans les zones les plus humides on peut aussi trouver au moins 2 espèces déterminantes pour les Znieff de MP, soit

la Colchique d'Automne (*Colchicus autumnalis*) et l'Orchis élevé (*Dactylorhiza elata*).

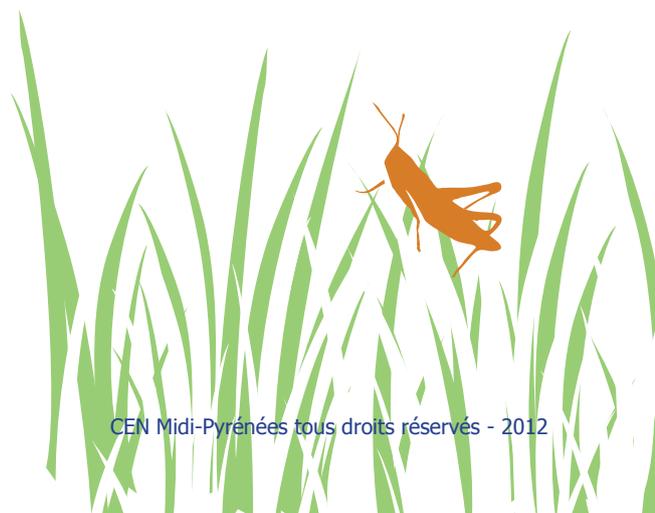
Dans les bois une seule espèce semble patrimoniale c'est la Mélitte à feuilles de Mélisse (*Melittis melissophyllum*).

Unités écologiques ou habitats

La parcelle acquise par le Conservatoire est principalement caractérisée au sud par une belle «**Prairie de fauche de plaine**» relevant de la Directive habitat.

La particularité du site est la succession de plusieurs faciès hygrométriques, qui engendrent des irradiations de zones de pelouses sèches en contact avec des chênaies pubescentes dans le haut du vallon et des zones de prairies humides (*Bromion racemosi*) au plus près du ruisseau. Les formations boisées suivent également cette logique avec donc une chênaie blanche thermophile (*Quercus pubescens*) et des formations riveraines plus diversifiées et mésophiles dans le vallon.

De-même, une grande **Mégaphorbiae** appartenant à l'AAPPMA présente une diversité de faciès avec des plantes caractéristiques (*Filipendula ulmaria*, *Epilobium hirsutum*, *Juncus acutiflorus*, *Phalaris arundinacea*,...). On peut décrire ici beaucoup de sous-habitats de milieux humides, mais tous ressortent **d'intérêt patrimonial aux vues de la Directive Habitat**.



Actions engagées et mesures de gestion

Le plan de gestion du site a été rédigé en 2008 et a fait l'objet d'une présentation à l'attention de nombreux partenaires locaux en 2009.

La prairie naturelle est fauchée et exportée annuellement de longue date par un agriculteur local.

Le syndicat de rivière intervient sur la gestion de la ripisylve.

Le Conservatoire a à partir de 2010 concentré ses efforts sur la restauration et la gestion de la mégaphorbiaie appartenant à l'association de pêche de Montpezat-de-Quercy. Ce secteur était en effet en voie de fermeture et de banalisation sous l'effet de la colonisation arbustive. Ainsi de nombreux chantiers de débroussaillage ont été organisés grâce au soutien de l'équipe technique du syndicat de rivière et du Lycée agricole du Montat. Ils ont permis de retrouver un milieu naturel humide ouvert et diversifié. D'autre part un chantier d'automne a permis de limiter l'impact des drains existants sur la zone et renforcer son caractère humide. Egalement de nombreux suivis naturalistes sont menés sur le site, dont notamment ceux piscicoles par les Fédérations de Pêche.

Perspectives

Conformément aux souhaits de l'association locale de pêche, un projet de valorisation pédagogique devrait être mené prochainement.

D'autre part, une action d'animation foncière de plus grande envergure est en cours auprès des propriétaires riverains du Lemboulas et de ses affluents. Elle devrait permettre de préserver et gérer plusieurs sites équivalents sur ce territoire et sensibiliser les acteurs locaux.



Mégaphorbiaie

Principaux objectifs de gestion

- Assurer une gestion du milieu respectueuse du cours d'eau.
- Préserver et restaurer les milieux naturels remarquables.
- Préserver les enjeux floristiques.
- Assurer le maintien et l'amélioration des conditions d'accueil de la faune (poissons, insectes notamment).
- Sensibiliser le public et les usagers.

Cumul du nombre d'espèces connues et découvertes depuis l'inventaire initial :

Mammifères	6
Oiseaux	24
Reptiles	2
Amphibiens	2
Poisson	1
Araignées	130
Coléoptères	24
Odonates	14
Orthoptères	23
Dictyoptères	3
Hétérocères (papillons de nuit)	42
Rhopalocères (papillons de jour)	55
Hétéroptères	2
Homoptères	7
Poissons	6
Mollusque	1
Nevroptères	4
Mécoptères	2
Cigale	1
Opilions	2

Faune 351

Flore 183



Sérapias en coeur